



POINT D'ACCES AUX DROITS SERVICES GRATUITS

Vous rencontrez des difficultés personnelles dans les différents domaines de la vie quotidienne ?

La Ville de Château-Salins, la Communauté de Communes du Saulnois et le Centre Départemental d'Accès aux Droits de la Moselle vous permettent de consulter gratuitement des professionnels du droit qui vous conseilleront, vous renseigneront et vous orienteront de manière confidentielle et anonyme dans vos démarches.

Accès libre : renseignements et rendez-vous **au 03.87.05.10.22**, auprès des services de la Sous-Préfecture



Les avocats : Ils assurent des consultations juridiques, des procédures judiciaires et des médiations dans tous les domaines du droit



Le conciliateur de justice : Il favorise les règlements à l'amiable des conflits entre les particuliers, les entreprises ou les artisans



Le Centre Départemental d'information de la Femme et de la Famille (CDIFF) :

Il informe, oriente et accompagne en priorité les femmes dans la lutte contre les violences sexistes, l'emploi, la sexualité, la santé, le soutien à la parentalité, etc.



La Consommation, Logement, Cadre de Vie (CLCV) : Ce service vous propose une information sur les droits des consommateurs et des usagers plus particulièrement dans le domaine du logement



La Chambre Régionale de Surendettement social (CRESUS) : Elle aide et conseille les familles en situation financière difficile

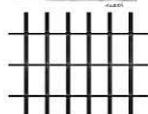


UFC QUE CHOISIR : Elle propose une information sur les droits des consommateurs et des usagers

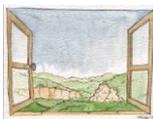
Sur convocation :



Le délégué du Procureur : Il met en œuvre des mesures alternatives aux poursuites pénales (exemple : rappel à la loi)



Le service pénitentiaire d'insertion et de probation : Il reçoit les personnes condamnées en vue de les accompagner dans un processus de réinsertion



Le Service d'Education en Milieu Ouvert (SEMO) : Il intervient dans le cadre d'un mandat du juge pour enfants pour apporter l'aide et le soutien aux familles et aux jeunes suivis